



Règlement d'utilisation des locaux et des installations

• Courts et alentours

- Horaires à respecter impérativement :
 - 8 heures à 22 heures du lundi au samedi
 - 9 heures à 12 heures et 13h30 à 17 heures le dimanche et jours fériés
- Après 22 heures, l'utilisation de la terrasse n'est plus autorisée.
- Aucun déchet n'est toléré par terre ou sur les courts ; des poubelles sont à disposition aux abords des courts.
- Vérifier la fermeture de toutes les portes avant de quitter les lieux
- Respecter tout le matériel
- **Sur les courts :**
 - Une tenue correcte est exigée : short, T-shirt et chaussures de tennis
 - Pas d'alcool
 - Comportement correct sans bruit excessif
 - Lumières éteintes au plus tard à 22 heures
 - Passer la brosse après chaque passage

• Vestiaires et WC

Les vestiaires et WC sont laissés en l'état propre et avec respect du matériel

• Club-House

- Le Club-house ne peut pas être utilisé à des fins privées
- Remise en état du local après chaque utilisation
- Tout matériel cassé est à signaler et sera facturé
- Entre minuit et 8 heures il doit rester inoccupé
- En cas d'abus, l'accès sera interdit

Etant donné que nous avons finalement obtenu des horaires plus avantageux que les autres clubs, nous vous prions impérativement de les respecter.

Ce règlement peut être sujet à toute modification nécessaire ultérieurement

- En cas de problème avec vos badges pour l'ouverture des portes, appelez-nous au 079/468 60 90 ou au 079/231 72 48

Au nom du comité, nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration sportive !

TC Avenches